L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 25 NOVEMBRE 1871. 45me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI MATIN, 25 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent, rue Bourbon, entre Dumaine et St Philippe. De plus, à [illegible] P. M., sur les lieux, en face des Abattoirs de Cavarde, la moitié indivise d'un chaland et son contenu.

Par S. [illegible], à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, une jolie résidence de Mattsonville, et jolies résidences dans le Premier et le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans.

Par C. E. Girardey & Co., à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, une maison rue de l'Esplanade, un cottage rue de la [illegible], une maison rue de Chartres, et terrains rue Levée et Mandeville.

Par E. M. Montgomery, à [illegible] heures, aux Encanteurs, la magnifique collection de meubles qui ont composé des premiers prix.

Par D. K. Morphy, au No 17 de la rue des Magasins, cuivre, [illegible] et enfants.

Par Placide J. Spear, [illegible].

Par N. Vignie, [illegible].

Par E. M. Montgomery, à sa salle d'encan, 87 rue du Camp, [illegible] de meubles.

Par M. Barnett, dans le Passage de la Bourse, en face de l'Hôtel St Louis, Meubles.

Par E. Tourné, au magasin de Jules Tarde, [illegible] positive, à crédit, de [illegible] des domestiques, brandy en [illegible] et [illegible].

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, Vieille-Levée, 43 et [illegible], caisses chaussures, [illegible], bottes et congrès cousus et [illegible] de Philadelphie.

Par Hoffman, Marks & co, au No [illegible], coutellerie, plaqué, fusils de chasse, notions, articles de fantaisie.

Par O. Valeton, sur la Levée, au pied de la rue Lafayette, jambons et épaules, au No 12 de la rue des Magasins, jambons; au No [illegible] de la rue Natchez, jambons, épaules et plats-côtés.

Par Vincent & Co., à leur salle d'encan, Nos. [illegible], rue de la Douane, balles, tapis de chanvre, ficelle, chapeaux, confiseries, chaussures et [illegible].

Par D. F. Morphy, au No [illegible], [illegible] de savon, de [illegible] et "Yankee Notions."

ATTENTION.

Le Shérif procèdera aujourd'hui, à [illegible] heures, [illegible] Mississipi, [illegible] des Abattoirs de Cavarde, à l'adjudication de la moitié indivise d'un chaland et de la [illegible] indivise de son contenu.

ATTENTION!!

Propriété améliorée de valeur à [illegible] par le Shérif.

[illegible]

Savon de Toilette. [illegible]

Yankee Notions, Jouets. [illegible]

Faites imprimer vos Factures, Cartes, et faites faire vos reliures au Pelican Printing Office, 114 et 116 [illegible].

THÉATRES.

[illegible]

CONVOCATION DU SÉNAT.

[illegible]

Le Message du Maire.

Nous croyons utile de reproduire en français les principaux passages du message du maire Flanders. Ce document n'a produit aucun effet sur les administrateurs, qui n'en ont pas moins voté le budget extravagant présenté par M. Shaw, mais il mérite d'être lu attentivement par les contribuables, car il donne une sanction officielle à l'exposé que nous avons si souvent fait d'une situation véritablement alarmante.

MAIRIE DE LA NLLE ORLÉANS, Hotel de-Ville, 20 novembre 1871.

Au Conseil de Ville de la Nlle-Orléans.

Messieurs les Administrateurs: Le budget présenté au Conseil demande une sérieuse attention. L'année dernière, l'administrateur des comptes publics soumit avec le budget, des explications et des recommandations, et promit au nom du Conseil, l'économie pour l'avenir. Cette année, son rapport ne contient ni explications ni recommandations et ne fait de promesses ni en son nom ni au nom du Conseil. Il ne convient pas que le budget soit passé sous silence. Il faut qu'un état complet des finances de la ville soit mis sous les yeux du public, il faut que le Conseil adopte les mesures que les circonstances exigent et qu'il ne s'en écarte pas.

Ce n'est pas le moment d'avoir recours à des demi-mesures, à d'adroites manœuvres financières pour surmonter les difficultés; nous avons besoin aujourd'hui d'une administration intelligente des finances, d'un système qui peut seul tirer la Nlle Orléans des embarras où elle se trouve. En l'absence de suggestions de l'administrateur des comptes publics ou d'un membre du Conseil, j'insiste de nouveau sur l'adoption de "ma politique." Je n'en ai eu et n'en ai encore qu'une seule: c'est celle sur laquelle je n'ai jamais cessé d'appeler l'attention des administrateurs depuis notre entrée en fonctions, c'est de proportionner nos dépenses à nos ressources, de n'entreprendre aucun travail public avant d'avoir des moyens ou un crédit qui nous permette de nous acquitter sur la base du comptant. Si nous avions suivi cette politique dès le début, si nous y étions restés fidèles, je suis convaincu qu'en dépit des mauvaises lois, d'une désastreuse inondation et d'autres événements inattendus, nous aurions évité la plupart des obstacles qui nous environnent actuellement.

En mars 1870—époque à laquelle la nouvelle charte entra en force—le [illegible] de la dette capitalisée de la ville était de $17,000,000 et la dette flottante [illegible]. La Législature, [illegible] la voie d'emprunt [illegible] sa [illegible] des bons de la ville pour capitaliser la dette flottante, mais on s'aperçut que celle-ci excédait de beaucoup le chiffre autorisé, que les $3,000,000 étaient insuffisants et qu'on n'avait pas songé à [illegible] de réclamations.

Pour faire face à cette augmentation de dette flottante, qui n'avait pas été mentionnée, à un nouveau déficit [illegible] de l'année précédente, et à un déficit de $1,950,000 pour 1871 on proposa, en novembre dernier, alors que fut dressé le budget de cette année-ci, de demander à la Législature l'autorisation d'augmenter les Bons destinés à absorber la dette flottante et de prélever une nouvelle taxe d'un pour cent [illegible].

La Législature accorda les bons, mais [illegible]

[illegible]

Rapprochez ces chiffres. Il y a une augmentation [illegible]

[illegible]

RECETTES DE L'ANNÉE PROCHAINE.

Taxes et [illegible]	[illegible]
Autres sources, moins les taxes de drainage	[illegible]
Total	[illegible]

DÉPENSES.

Dépenses [illegible]	[illegible]
Passif	[illegible]
Bons à rachet[er]	[illegible]
Total	[illegible]
Déduisez les recettes	[illegible]
Il reste un déficit de	[illegible]
Il faut ajouter à ces items, qui ne paraissent pas dans le budget, montant à	[illegible]

Et le déficit total est de | $[illegible]

[illegible]

Pour faire face à [illegible]

[illegible]

que des hommes compétents et fidèles; vérifier toutes les dépenses et toutes les fournitures, et donner tous les contrats au-dessus de $500 par adjudication au plus bas soumissionnaire; abolir la tenue des livres inutiles dans les divers départements, ce qui constitue actuellement sept comptabilités au lieu d'une.

Ayant opéré ces réductions et ces économies, le Conseil sera en position de demander à la Législature la suppression des dépenses non nécessaires et l'autorisation de lever des taxes ou d'émettre des Bons de façon à rétablir la position financière de la ville.

Le maire est d'avis que la police doit être replacée sous le contrôle de la ville qui doit avoir le droit de fixer les dépenses qu'elle exige et d'y pourvoir. Il croit qu'on peut diminuer de $300,000 le budget actuel de la police. Il dit que la loi sur les impressions en obligeant la ville à payer un prix plus élevé pour ses impressions que celui qu'elle paierait si elle était libre de choisir son imprimeur, entraîne une dépense inutile de plusieurs milliers de dollars.

La ville sera obligée de payer cette année au shérif criminel $90,000 pour l'entretien des prisonniers, c'est, dit le maire, $50,000 de trop. Il demande la suppression de la taxe du parc. Quand la ville aura besoin d'un autre parc et pourra se donner ce luxe, elle doit être libre de prendre la décision qui lui conviendra. Aucun Conseil n'aurait fait un marché aussi mauvais que celui qu'on dit avoir été conclu par les commissaires nommés en vertu de la loi.

La loi qui donne le drainage de la ville à la Compagnie du Canal du Mississippi et du Golfe du Mexique, doit être rappelée immédiatement. Les travaux ordonnés au-delà du côteau ne sont pas nécessaires et les prix alloués sont de cent pour cent trop élevés.

Le maire termine par un énergique appel en faveur d'une réforme générale qui puisse débarrasser la ville de ses embarras financiers.

FRANCE.

On lit dans le *Journal officiel*:

Plusieurs journaux ont reproduit, du reste assez exactement, quelques paroles adressées par le président de la République au conseil-général de Seine-et-Oise. Ces paroles, toutefois, ont été altérées en un point par la substitution du mot "clémence" au mot "modération."—"La démagogie, aurait dit M. le président, était vaincue par le combat que nous lui avons livré à Paris, le moment de la clémence est venu." Ce n'est pas le mot de clémence, mais celui de modération qu'il aurait fallu employer dans cette relation des paroles du président, car c'est celui qui avait été véritablement prononcé. En parlant de modération, M. le président ne faisait que caractériser sa politique, comme il l'a déjà fait plus d'une fois. Au contraire, en parlant de clémence, il aurait touché à un sujet qu'il ne lui est permis d'aborder que dans le sein de la commission des grâces, et d'accord avec elle.

Voici la lettre par laquelle le prince Napoléon donne sa démission de membre du conseil général d'Ajaccio:

Ajaccio, le 21 octobre 1871.

Monsieur le président,—Voulant faire constater que je suis en possession de la plénitude de mes droits de citoyen, j'avais accepté avec reconnaissance les votes des électeurs d'Ajaccio.

Avec des restrictions inacceptables en droit, le gouvernement m'a délivré le passeport requis pour voyager en France. Au retour d'un voyage dans mon domicile d'origine, en arrivant, j'ai trouvé la Corse soumise à des mesures exceptionnelles. La flotte, des troupes y avaient été envoyées sous les ordres d'un commissaire extraordinaire.

Heureusement, j'ai pu constater que rien, sinon un sentiment de crainte mal fondée, n'avait motivé ces mesures. Le calme le plus complet règne dans notre département.

Je ne puis être que d'intimider une population paisible, à laquelle on ne saurait reprocher que son dévouement aux Napoléons.

L'opinion publique jugera ces mesures. Personnellement, j'ai dû subir une atteinte au droit. Le commissaire général était porteur d'un ordre pour le faire obéir s'opposerait par la force à mon entrée dans la maison de mes pères.

Pour éviter tout conflit, j'ai dû renoncer à habiter l'humble toit où mon père est né, et où est né Napoléon Ier, de par l'autorité du commissaire extraordinaire.

L'impérieux devoir de ne pas être une cause de trouble a fait taire ma juste émotion devant cette violence.

J'ai eu l'honneur d'assister à votre première séance. Au milieu d'une discussion confuse, j'ai cru voir une préoccupation de la part quelques-uns de nos collègues au sujet de la constitution du bureau définitif et de la validation de mon élection.

Satisfait d'avoir fait cesser mon exil de fait, je ne puis vouloir que mon nom, qui doit être un drapeau d'ordre et d'union, devienne une cause de dissentiments stériles dans le conseil.

J'ai donc l'honneur de vous donner ma démission de membre du conseil général de la Corse pour le canton d'Ajaccio.

Recevez, monsieur le président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

NAPOLÉON JÉROME.

CHRONIQUE LOCALE.

LA FOIRE DE LA LOUISIANE.—*Septième jour*.—La forte pluie de mercredi soir et de jeudi matin a sans doute diminué de beaucoup le nombre des visiteurs aux Fair Grounds, bien qu'ils aient été fort nombreux. [illegible] a été brillante, et qu'elle a [illegible]. La terre n'était pas dans un état favorable pour les courses, mais la piste sera très bonne aujourd'hui si le beau temps se maintient, ce qui n'est pas absolument sûr. La plupart des exposants, fatigués probablement des travaux de la journée précédente, ont déballé leurs étalages et les ont livrés sans garde à la curiosité du public. Le comité de récompenses n'en a pas moins été fort occupé et plusieurs exposants en allant à la foire ce matin seront agréablement surpris de trouver le ruban bleu attaché aux articles exhibés par eux.

La maison Slocomb, Baldwin & Co, a fait une magnifique exposition de quincaillerie de tout genre.

Le bel étalage d'habits de la maison Pierson & Flewes a attiré considérablement l'attention.

Le col. S. N. Moody, B. T. Walsh et H. B. Stevens ont exhibé chacun un grand assortiment de beau linge fait pour les messieurs.

Les machines à coudre si renommées de Singer et de Grover & Baker, excitent l'admiration universelle.

L'exposition de pianos, d'orgues et autres instruments de musique de Grunewald est sans rivale à la foire.

Le stove "Brilliant" de Buck est exposé par l'agent H. Halles et peut soutenir la comparaison avec tout ce qu'on a fabriqué de mieux en ce genre dans le pays.

LA FOIRE DE L'ASILE ST VINCENT POUR LES JEUNES GARÇONS.—Nous rappelons à nos lecteurs que cette foire est ouverte depuis quelques jours à la salle des Odd-Fellows et qu'elle durera plusieurs jours encore. Nombre de dames se sont intéressées à cette institution, fondée depuis la fin de la guerre, sous les auspices de la Société de St-Vincent de Paule, et dont l'objet est de donner une éducation morale et séculière aussi bien qu'un asile aux enfants des parents que les circonstances ont mis dans l'impossibilité d'y pourvoir eux-mêmes. L'objet est certainement noble et charitable et de ceux qu'on ose recommander à la bienveillance publique.

RECTIFICATION. La maison où le feu a commencé, jeudi soir, rue des Marais, était occupée par M. l'atorno et non par Sparaco.

5ME COUR DU DISTRICT.—Charles P. Cloutean contre A. Weed. Cette affaire se plaidait hier devant le juge Théard. Le plaignant, qui est un citoyen de St-Louis, Mo., dit que le 21 décembre 1866, il céda la somme de $25,000 au défendeur pour payer l'acquisition de l'île la Petite Anse Mine de sel d'Avery dans cet Etat, qu'il n'employa pas ainsi l'argent et qu'il a refusé de le rendre. Il est arrivé que la transaction eut lieu à New-York et que le plaignant prit pour le montant un reçu signé par le défendeur et qui porte: "Lequel montant de $25,000 devra être remboursé par les administrateurs nommés plus tard pour la Compagnie de mine de sel de la Louisiane".

HUITIÈME COUR DE DISTRICT.—On a plaidé hier dans l'affaire de l'Etat contre le club de Chalmette et le procès a été soumis. Le club est poursuivi pour taxe de licence comme café de première classe et salon à billards. Le club se défend en disant que la loi du revenu ne le concerne pas; que sa barre et ses billards sont pour l'agrément unique de ses membres; que le public n'y est pas admis et que la barre et les billards ne donnant aucun profit à personne, il n'y a là ni occupation ni profession, ce que la loi requiert pour justifier une taxe de licence.

NOUVELLES.—Le Bureau des Commissaires de police a nommé hier un comité qui est chargé d'examiner la question de l'ouverture du télégraphe d'alarme au public pour la transmission de messages particuliers, moyennant une faible rétribution pour le service.

J. B. Benton, employé au dépôt de Wilson et Child, rue Carondelet No 67, a eu le pied écrasé, hier dans l'après midi, par une pièce de bois tombée sur lui.

John Quinn et John Gribbin, employés à l'Hôpital de Charité, se sont querellés, hier, dans cet établissement. Une bataille ayant succédé aux gros mots, Gribbin a reçu un coup de poignard qui lui a fait une blessure dangereuse. Quinn a été arrêté sur les lieux.

LA SANTÉ DE NAPOLÉON III.—Le *Nouvelliste* de Rouen cite une lettre du docteur Conneau, de laquelle il résulte qu'il ne serait pas possible à Napoléon III de passer l'hiver en Angleterre, dont le climat ne lui vaut rien. Il se rendra donc très probablement, non pas à Saint-Sébastien, où sa présence pourrait être l'occasion d'embarras pour le gouvernement espagnol, mais à Malte, dont la température est excellente et où il y aurait pour lui de grandes facilités d'installation.

[illegible]

On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," [illegible] rue du Canal, chez M. S. Hedricks.

TRANSFERT.—[illegible] M. A. N. Tourné qui prévient ses amis et le public en général qu'il a transféré sa épicerie de famille et d'articles alimentaires de choix, au No [illegible] rue Royale, entre les rues Dumaine et Conti.

[illegible]

Le maire fait ensuite ressortir la nécessité de dire toute la vérité, de ne rien cacher et de s'arrêter dans une fausse voie.

Il n'attribue pas tout le mal à une mauvaise gestion des affaires municipales, il croit que la plus grande partie en est attribuable à une législation peu sage et imprévoyante, pour ne pas dire plus, de l'Assemblée générale. Il y a eu contradiction et confusion dans les lois, et le pouvoir législatif s'est avisé de fixer lui même certaines dépenses et il les a fixées à des taux hors de proportion avec les ressources de la ville. Le message examine ce que doivent faire le Conseil de ville et la Législature.

Le Conseil doit: réduire les salaires de $30,000, et veiller à ce qu'on n'emploie

Parlement allemand [illegible] au fonds de secours à accorder aux soldats de la landwehr.

On n'est pas généreux en Prusse pour [illegible] payé de leur sang la gloire de S. M. Guillaume.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches transmises à "l'Abeille."

Le président Thiers et la traité de commerce avec l'Angleterre.

Il refuse de le renouveler.

Finances françaises.

Prochain emprunt de 400,000,000

Nombreuse parade de Bonapartistes dans le faubourg St-Germain.

Ils crient: Vive Napoléon! et la police ne dit rien.

Négociations pour la restitution de Gibraltar à l'Espagne.

Le Pape ne veut pas quitter Rome.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Paris, 24.—Le président Thiers a reçu, hier, les ambassadeurs chinois. Le chef ambassadeur a exprimé l'espoir que les traités entre la France et la Chine seraient maintenus, ce à quoi M. Thiers a répondu: Votre gouvernement doit prouver qu'il veut respecter nos missionnaires et nos consuls. C'est absolument nécessaire pour le maintien de la paix.

Londres, 24—Huit personnes ont péri dans l'explosion de Wigan, la semaine dernière.

On dit que des négociations sont ouvertes pour la restitution de Gibraltar à l'Espagne.

Le navire Nompareil, de Bombay pour New York, a sombré en mer. Trois personnes seulement ont pu se sauver.

Paris, 24—Les Bonapartistes en grand nombre ont paradé dans le faubourg St-Germain aujourd'hui en criant "Vive Napoléon!" La police n'est intervenue en aucune manière.

Bruxelles, 24—Le vote donné par la Chambre hier en faveur de la nomination de Decker au gouvernement de la province de Limbourg a donné lieu aujourd'hui à un autre débat très vif. Pendant la discussion, un membre de la gauche a demandé que le ministère donnât sa démission.

L'*Indépendance Belge* dit aujourd'hui qu'il y a des raisons pour croire que le gouvernement de France a notifié au gouvernement d'Angleterre que son intention est de mettre un terme au traité de commerce international.

Madrid, 24—*La Correspondencia* dit que les réponses qui ont été faites aux récentes demandes particulières montrent que la Grande-Bretagne est prête à recevoir favorablement d'Espagne des propositions pour la restitution de Gibraltar.

Paris, 24—Le ministre des finances, dans le budget qui sera soumis à la session prochaine, demandera un nouvel emprunt de 400,000,000 de francs.

Londres, 24—Une démonstration fénienne a été faite à Cork, hier soir, en l'honneur des martyrs de Manchester. Il y a eu une procession, et, dans la soirée, un meeting auquel assistaient plus de 8000 personnes. Leur mouvement, bien que très animé, n'en était pas moins bien ordonné, et la police, qui était venue en force, n'a pas eu occasion d'intervenir.

Berlin, 24—La commission du budget a annoncé au Reichstag, aujourd'hui, la somme qu'il faudra pour le maintien de l'armée. Elle estime les frais annuels pour les troupes régulières, en prenant pour base une force de 405,500 hommes, sans compter les officiers à environ $90,333,000, et elle recommande l'allocation de $225 par tête pour le nombre d'hommes enrôlés pour les trois années suivantes. Le parlement n'a encore rien décidé à ce sujet.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 24—Tant que le Grand-Duc sera dans ce pays, le ministre Catacazy le suivra. Dans l'intervalle, le gén. Gorlon gérera la légation russe. On croit que Catacazy partira avec le Grand-Duc. C'est annoncé semi-officiellement comme la solution de la difficulté entre ce pays et la Russie. Cette difficulté est venue de la réclamation Perkins, et la question de la réputation de certaines excellentes dames a été interjetée dans la controverse dans des vues de parti et de malveillance.

Le Grand-Duc visitera quelques-uns des Etats du Sud dans le milieu de décembre.

Probabilités de température.—Le baromètre montera probablement et il fera beau temps dans les Etats du Sud. Il restera beau avec un temps couvert dans les Etats du Golfe.

NOUVELLES DIVERSES.

San Francisco, 24—Le général Schofield a lancé un ordre pour les Apaches. Ils devront choisir entre les réserves ou l'extermination.

St-Louis, 24—45 personnes de couleur ont passé ici, hier, s'acheminant vers le comté de Lawrence, Kansas. C'est l'avant-garde de 5000 autres qui suivront bientôt.

Halifax, 24—Pas de nouveau cas de choléra. Le district infecté est soumis à une quarantaine sévère.

New York, 24—Le *World* a la dépêche suivante de Londres:

"Un cardinal distingué m'autorise à dire positivement que le pape ne quittera pas Rome à moins qu'il n'y soit forcé par la force matérielle ou une violence personnelle.

New York, 24—Le bruit court qu'un capitaine de police a tiré $10,000 et un assistant aldermen $5000 de la d'épargne de Bowling Green après sa clôture.

Le juge McCann a repoussé la demande de *non suit* d'arrêter la procédure, dans l'affaire de J. O. Davis, pour forcer Smith, Gould et Martin à exécuter le contrat fait le jeudi précédent le fameux vendredi.

Six cas additionnels de variole ont été rapportés aujourd'hui.

Plusieurs banques de faro ont été surprises le long des docks aujourd'hui et 40 arrestations ont été faites.

San Francisco, 24—Les détails sur le massacre de Wickenburg, Arizona, ne permettent pas de douter que F. L. Loring, un des hommes de l'expédition de Wheeler n'ait été tué par les Apaches. Les citoyens de l'Arizona disent que d'après toutes les informations, il faut croire que Cachife est au Canada.

Boston, 24—Un comité du Conseil de Ville est parti pour New York ce soir pour inviter le Grand-Duc Alexis à visiter Boston.

Cleveland, Ohio, 24—C. D. Armstrong, maître de poste à Est-Liverpool, Ohio, a été arrêté ici aujourd'hui, sur l'accusation d'avoir retenu des fonds à ordre. Il a été mis sous caution de $15,000.

New York, 24—Horace Greeley annonce qu'il s'est retiré du bureau d'émigration parce qu'on s'est servi de son nom pour engager les émigrants à déposer leur argent dans une des banques d'épargnes qui ont fait faillite.

New York, 24—Café en bonne demande: Rio 16 1/2 à 18 3/4. Sucre ferme. Beau et bon 9 1/4 à 9 5/8. Cuba 9 à 9 7/8. Melasse en baisse. Nlle.-Orléans 60 à 65.

San Francisco, 24—Le procès de Mlle L. K. Turner, contre Caledonia Ortes divise l'attention publique avec le testament contesté d'Horace Howe. Mlle Turner était autrefois une institutrice, employée ensuite à la monnaie de cette ville. Après cela, elle fit des écritures au département du Trésor à Washington.

Elle est la fille de feu l'amiral Turner, de la marine des Etats-Unis. Elle soutient qu'elle fut séduite par Ortes, sous promesse de mariage, pendant qu'elle demeurait dans sa famille en qualité de gouvernante de ses enfants, et qu'une intimité criminelle continua entre eux en cette ville pendant plusieurs années. Elle demande $300,000 de dommage.

New-York, 24—Il y a une grande excitation à Hunters Point causée par la détermination des commissaires d'école de faire lire la bible dans les écoles. Plusieurs enfants de parents catholiques ont été renvoyés parce qu'ils avaient refusé d'assister à ces lectures. Aujourd'hui trois jeunes gens ont pris place dans l'école bien qu'on leur en eût refusé la permission. Ils ont été encouragés, acclamés et ont été protégés contre l'exclusion par une des écolières qui avait fait des remontrances contre la lecture de la bible. Ils ont été arrêtés par la police.

NOUVELLES DES RIVIERES.

Vicksburg, 24—Descendant, les steamers Pauline Carroll, Lady Lee, Beaujeu, Kate Kearney, Robt. E. Lee.

Louisville, 24—Les pilotes sont prévenus que la coupe de Louisiana est [illegible] le milieu de la rivière devant New Albany.

On dit que l'eau sera élevée dans le canal demain soir.

St Louis, 24—Le fleuve baisse. Arrivé, le steamer Lucy Bertram, de la Nlle-Orléans. Partis, les steamers Richmond et Mollie Able, pour la Nlle-Orléans.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 24—Arrivés, le steamer anglais Bolivar, de Tampico; le navire anglais, S. Vaughan, en 30 jours de Londres, sur lest.

MARCHES AMERICAINS.

New York, 24 au soir.—Coton ferme. Vendu 8,032. Mid. 19. Orléans 19 3/4. Farine en baisse.

New York, 24, au soir—Argent de 5 à 6. Sterling faible à 9 1/2. Or, 110 7/8 à 111. Gouvernements plats et fermes. Louisiane 63 et 64. Levée 61 et 74.

New York, 24—Etat comparatif du coton. Reçu à partir du 1er septembre 1870, 916,701 balles. Même époque l'année dernière 775,234. Exporté à partir du 1er septembre 1870, 316,085 balles. Même époque cette année 323,425. Stock dans tous les ports des Etats-Unis l'année dernière 352,177. Cette année 361,023. Dans les villes de l'intérieur l'année dernière 73,871. Cette année 67,950.

A Liverpool l'année dernière 394,000. Cette année 536,000. Coton américain sur mer pour la Grande-Bretagne, l'année dernière 228,000. Cette année 194,000.

Memphis, 24—Coton très ferme. Mid. 18. Stock 20,854 balles.

Charleston, 24—Coton actif et en hausse. Mid. 18. Stock 27,350 balles.

Galveston, 24—Coton ferme. Bon mid. ordinaire 16 à 16 1/2. Stock 31,020.

Savannah, 24—Coton excité. Mid. 18 1/4. Stock 68,197.

Mobile, 24—Coton excité et en hausse. Mid. 18 1/2. Stock 34,215.

Cincinnati, 24—Coton en bonne demande et en hausse. Low mid. 17 1/2 à 17 5/8. Farine ferme et en bonne demande à 6 70. Porc aux pleins prix, mais pas de demande, 12 50. Graisse 3 1/2 à 8 3/4. Bacon, épaules 7 1/4 à 7 1/2.

St Louis, 24—Coton plus ferme. Low mid. 17 3/4. Farine en bonne demande aux pleins prix. Maïs en bonne demande et ferme. Whisky, tenu, à 89 1/2. Jambons fourrés 14 à 15. Graisse 8 1/4 à 8 1/2.

Louisville, 24—Tabac actif de 7 à 7 75 et de 8 à 15. Toile d'emballage lourde et en baisse. Coton animé et en hausse. Farine ferme et en bonne demande. Extra de famille 7 25.

(Dépêches d'hier soir.)

Lac Salé, 24 nov—La caution de Brigham Young a été fournie par les pauvres habitants de la ville, et l'argent a été déposé. Le Grand Juri s'est ajourné en janvier.

Des pluies incessantes ont causé la chute de plusieurs maisons. La terre est maintenant couverte de 3 pieds de neige.

Norwich, Ct., 24 nov—Vingt personnes ont [illegible] dans l'incendie de [illegible] New London.

Cincinnati, 24 nov—La chute de neige a été hier soir générale. Il en est tombé 4 pouces et demi en moyenne.

New York, 24—Après un long procès, un voyageur qui avait perdu sa malle par un accident de chemin de fer, sur le chemin de l'Hudson, a obtenu $100 d'indemnité. L'affaire est regardée comme un précédent important.

Les déposants de la banque d'épargnes de Bowling Green ont reçu l'assurance qu'ils seraient payés. Un comité a été nommé pour protéger les droits des déposants.

La Société de Colonisation [illegible] a passé des résolutions qui favorisent l'annexion du Canada aux Etats-Unis.

Paris, 24 nov., midi—Les espèces ont augmenté de 300,000 francs à la Banque de France. Rentes, 56.85.

Londres, 24 nov—Le prince de Galles est malade depuis quelques jours et l'on commence à craindre qu'il ne soit attaqué du mal auquel a succombé le prince Albert.

LE 4 SEPTEMBRE.

On lit dans l'*Ordre*:

"Le 4 septembre, la résistance dans Paris était impossible pour deux raisons. D'abord nous avions envoyé au combat la majeure partie des troupes disponibles. Le général Vinoy les avait emmenées. Pouvait-on faire autrement? Fallait-il, pour garantir la sécurité de la régence, diminuer nos chances de battre l'ennemi? C'eût été sacrifier le pays à la dynastie: pas un des ministres d'alors ne l'eût proposé; et s'il en eût trouvé un pour faire une semblable ouverture, l'Impératrice eût repoussé ce conseil avec indignation: "Ne songez qu'à la France," disait-elle chaque jour. Ce sera son honneur dans l'histoire.

"Donc, Paris était dégarni de troupes le 4 septembre, mais nous avions encore des forces suffisantes pour résister, si le général auquel l'empereur avait donné en confiance ne l'avait point trompée. C'est M. le général Trochu qui avait mission de défendre le gouvernement; il s'était engagé à ne faire les marches des Tuileries; le 4 septembre, il est allé à l'Hôtel-de-Ville. Il avait ramené de Châlons les gardes mobiles de la Seine, ce qui était à la fois un affaiblissement pour l'armée de Châlons et une menace pour l'ordre à Paris. Récemment, il avait désorganisé les anciens bataillons de la garde nationale. Finalement, il allait se joindre aux désertions.

"Cette *défection* rendait toute résistance impossible dans Paris. Restait le parti d'abandonner Paris, comme l'a fait depuis M. Thiers.

"On s'y songeait et rien n'était d'une exécution aussi facile. *Mais c'était la guerre civile* devant l'étranger, et la guerre civile *nous mettait à la merci de la Prusse*. Comment continuer la guerre contre les Prussiens ou traiter avantageusement avec eux, en présence d'une capitale insurgée? Nous étions réfugiés en province, c'était livrer Paris aux Prussiens. *L'Impératrice a préféré laisser son trône.*

"Ce qui a protégé les hommes du 4 septembre, ce n'est pas leur force, ce n'est pas notre faiblesse, *c'est notre patriotisme*. Si l'impératrice *avait eu plus d'ambition que de patriotisme*, elle se retirait en province, elle traitait avec la Prusse et ensuite elle aurait traité dans Paris avec notre armée devenue disponible. Elle a préféré partir et intercéder auprès de toutes les cours de l'Europe pour ceux qui l'avaient renversée et qui l'insultaient, comme convenait une femme.

"Si elle a agi ainsi, ce n'est pas parce qu'elle n'avait pas *le droit* pour elle; c'est parce que *l'amour du pays dominait dans son âme le sentiment de son droit.*

"L'impératrice ne voulait pas quitter Paris pendant le siège: elle voulait partager ses douleurs, ses angoisses, sa gloire peut-être. Elle ne pouvait pas vouloir le livrer aux Prussiens.

"Depuis, sans doute, on a abandonné Paris, on a fait le siège, on l'a bombardé, on l'a conquis, on l'a décapitalisé. C'était peut-être raisonnable: mais Paris voulait, Paris voulage, Paris voulait avoir d'hui qu'il a le plus aimé, de celle qui a [illegible] partie ou de ceux à qui il s'est livré."

UNE BONNE RÉCLAME.—Un directeur de cirque fait insérer la réclame suivante dans un journal d'une localité où il vient d'arriver:

"M. Loisset, dit un journal, qui cherche toujours à produire dans son cirque les *artistes* les plus extraordinaires qui se trouvent en Europe, est entré en négociations avec deux *singes célèbres* qui ont obtenu à Londres de grands succès."

Le style de M. Loisset, on le voit, se ressent de ses relations avec ces *artistes* d'un nouveau genre.

LA RUSSIE ET LA PRUSSE.—L'*Avenir libéral* affirme savoir de bonne source que le prince de Bismarck, dans sa récente entrevue avec le prince Gortschakoff à Berlin, aurait travaillé activement à annihiler l'influence française. "M. de Bismarck, dit l'*Avenir libéral*, s'efforcerait de persuader à M. Gortschakoff que la puissance de la Russie n'est assurée que par une alliance sincère avec la Prusse." Nos renseignements confirment sur ce point la nouvelle donnée par l'*Avenir libéral*; il est parfaitement exact que la diplomatie allemande fait en ce moment de très sérieux efforts pour s'assurer, contre nous, de l'alliance de la Russie. Les deux gouvernements ont des points de contact assez nombreux pour que nous puissions craindre de voir les tentatives de M. de Bismarck réussir selon ses vues. Notre diplomatie, sans doute mieux inspirée que celle de Bonaparte, se tient évidemment sur ses gardes et surveille d'un œil clairvoyant les manœuvres de nos adversaires.

SCHIEDAM SCHNAPPS.—Aujourd'hui que l'on consomme tant de spiritueux et que les consommateurs ont si souvent à se demander si leur système n'est pas graduellement affaibli par des boissons frelatées, il est bon de pouvoir compter au moins sur la pureté d'une des liqueurs populaires de notre époque—nous voulons parler des Schiedam Schnapps aromatiques d'Udolpho Wolfe. Tout en faisant une déduction raisonnable des nombreuses et diverses vertus actives ou neutralisantes qu'on lui attribue, c'est quelque chose que d'être assuré par des médecins et autres connaisseurs scientifiques que nous avons dans cet article un extrait pur qui, pris en quantité modérée, et dans des conditions de santé ordinaires, constitue un stimulant bienfaisant pour les fonctions animales, et qui, même pris avec excès, ne laisse que le minimum des maux inévitables de tout abus. Le fait que sous ce dernier rapport cette boisson est incomparablement supérieure à la masse d'autres liqueurs du même genre doit être attribué à l'absence complète de l'huile essentielle, du goût agréable, ses propriétés toniques, et la facilité qu'elle possède d'accroître l'énergie vitale peuvent être attribuées à la pureté de son principal élément. Elle diffère des autres genièvres de Hollande qui sont le produit du *juniper communis*. Les Schnapps étant faits avec le *juniper italica*, qui [illegible] plus fine. Il est nécessaire dans l'intérêt du public de dénoncer la pratique trop commune de fabriquer des mélanges nuisibles sous le nom de vins et de spiritueux, il ne paraît que juste de signaler cette exception méritoire.

Transfert.

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a transféré son "Wines and Family Grocery" de l'encoignure des rues Royale et Conti, au No 10 RUE ROYALE, entre Dumaine et [illegible], où il continuera, [illegible] prochain. On y trouvera un assortiment de denrées de choix et comestibles alimentaires, des vins et liqueurs de 1ère classe.

A. N. TOURNÉ.

[illegible]

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.—[illegible] assemblée générale trimestrielle aura lieu DIMANCHE prochain, 26 novembre, à l'Asile, à [illegible]. [illegible] de la Société. Le bureau s'ouvrira à midi et sera clos pour l'ouverture de la séance, 11 heures.

Par ordre du Président.

Le secrétaire, A. MARINE.

[illegible] de famille, le 25 courant, à 3 heures du matin, LOUIS DEJOUX, [illegible] natif du département de [illegible], [illegible]. Les amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles aujourd'hui, à 10 heures du matin. Le convoi partira de l'Hôtel Dieu.

Décédée vendredi, le 24 courant, à [illegible] heures de l'après-midi, à l'âge de [illegible] ans, MARIE JOSÉPHINE MORLOT, épouse de E. L. RENOIER, native de cette ville. Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, le 25 courant, à 4 heures de l'après-midi, de la demeure mortuaire, coin des rues Bergonnie et Columbus.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré MARDI, le 28 du courant, à 7 heures et demie du matin, à l'église Ste-Marie (archevêché), pour le repos de l'âme de feu LOUIS CHAUDRON. Les amis et connaissances des familles Chaudron et [illegible] sont priés d'y assister.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre pour le repos de l'âme de feu CHARLES DUBOIS [illegible] aura lieu samedi matin à 7 heures, à l'église de l'Evêché. Les parents et amis de la famille sont priés d'y assister.

ENTREPOT DE TAPIS ET DE RIDEAUX.

17.........CHARTRES.........17

A. BROUSSEAU & CO.

IMPORTATEURS et marchands, en gros et en détail, de Tapis anglais et américains, Toiles cirées, toiles cirées de table, et [illegible], Rideaux de tables et de pianos, [illegible] de tables, en cuivre ou en piano, [illegible] à rideaux et à meubles, [illegible], Tissus, Tapis, [illegible], Rideaux des telle et Nottingham, [illegible].

A. BROUSSEAU & CO.

Vente des Revenus des Marchés.

DÉPARTEMENT DU COMMERCE.

[illegible] 1871.

IL sera procédé JEUDI 30 du courant, à midi, dans le salon du maire, à l'adjudication des revenus des marchés publics pour le mois de décembre.

Les adjudications devront se conformer à toutes les ordonnances de la ville relativement aux marchés et payer le privilège prescrit [illegible] No 767 [illegible].

Les enchérisseurs dont les enchères auront été acceptées devront faire un dépôt de cinquante piastres comptant, pour chaque marché, au Bureau [illegible] de la ville dans le cas où les conditions du contrat ne seraient pas remplies.

La ville se réserve le droit de rejeter les offres en partie ou en totalité. Les paiements devront être effectués au bureau du [illegible].

JOHN COCKRAM, Administrateur ad intérim.

Bureau du Canal de la Nouvelle-Orléans—Nlle-Orléans, 21 novembre 1871—L'élection annuelle de sept Directeurs de cette Institution, pour l'année, aura lieu au siège de la banque, à l'angle des rues Camp et Gravier, le deuxième lundi de décembre (le 11), de 10 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.

[illegible] CONVILLE, Caissier.

Externat des DAMES URSULINES, Encoignure Esplanade et Remparts.

LES classes s'ouvriront, dans cette Institution, le LUNDI, 4 décembre prochain.

CONDITIONS:

CINQ piastres par mois pour les enfants qui commencent.

DIX piastres pour les jeunes personnes plus avancées.

DEUX piastres, d'après une fois pour toutes. UNE piastre par trimestre pour papier, plumes, encre, usage des cartes géographiques, etc. Pour plus amples renseignements, s'adresser à Madame ste E. MARIE, Supérieure.

PROCLAMATION DU GOUVERNEUR

Convocation du Sénat en session extraordinaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF.

[illegible] Louisiane, par suite de la mort lamentable d'Oscar J. Dunn, ayant pas [illegible] des circonstances extraordinaires, je convoque le Sénat pour dix jours, en vertu du pouvoir dont je suis revêtu par la Constitution de l'Etat.

Les Sénateurs sont conséquemment sommés de s'assembler, dans la Salle du Sénat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le MERCREDI, 6 décembre 1871, à midi.

Premièrement—Pour désigner un Lieutenant Gouverneur.

Deuxièmement—Pour prendre en considération les nominations faites et les postes accordés par le Gouverneur pendant les vacances.

Troisièmement—Pour toutes les autres mesures de réforme que l'intérêt public pourrait exiger.

Quatrièmement—Pour examiner les livres et comptes des Officiers de l'Etat et de l'Assemblée Générale.

"En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de l'Etat.

Fait dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce vingt-quatrième jour de novembre de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante et onze.

Par le Gouverneur, H. C. WARMOTH.

F. J. HERRON, Secrétaire d'Etat pro tem.

LOUIS GRUNEWALD.

LE PLUS GRAND MAGASIN DE MUSIQUE DU SUD.

129.......RUE DU CANAL.......129

Offre au public son magnifique assortiment de PIANOS et d'ORGUES, comprenant les célèbres et renommés

PIANOS DROITS DE STEINWAY, PIANOS CARRÉS DE STEINWAY, PIANOS A QUEUE DE STEINWAY, PIANOS A QUEUE, PIANOS CARRÉS ET DROITS DE KNABE.

—Egalement—

LES PIANOS CARRÉS DE HAINES.

Il n'a que des pianos de premier ordre et chaque instrument qui est vendu au magasin est [illegible] garanti sous le rapport de la durée, mais encore sous celui de la qualité. Les prix sont réduits [illegible] aux acheteurs sont des plus avantageuses.

SEULE AGENCE

—Des Célèbres—

ORGUES DE MASON & HAMLIN, les meilleures et celles qui se vendent meilleur marché.

IMPORTATION DIRECTE

—De—

Violons, Violoncelles, Double Basses, Guitares, Banjos, Tambourins, Flûtes, Fifres, Clarinettes, etc; Accordéons Allemands et Français, Instruments de Cuivre, et un Assortiment de Cordes Italiennes, Françaises et Allemandes—en gros et en détail.

Des catalogues complets de la liste des prix sont envoyés par la poste, sur demande. On peut en avoir, pendant la Foire à l'Etat de l'Exposition.

H. B. STEVENS,

28 et 30.....RUE ST-CHARLES.....28 et 30

AU COIN DE LA RUE COMMUNE.

Manufacturier et marchand de vêtements de messieurs, de jeunes gens et d'enfants, et importateur de chemises et d'articles de lingerie pour messieurs.

Parapluies et vêtements imperméables, malles, &c. &c.

ME référant à l'avis qui précède, j'ai l'honneur d'informer mes amis et mes clients que j'ai maintenant un grand assortiment des articles ci-dessus énumérés, lesquels ont une coupe artistique, sont bien faits et bien garnis, et que je les vendrai à aussi bon marché qu'on peut les acheter partout ailleurs.

ATTENDU par Kingsworth et Comtesse [illegible] chargés de [illegible]:

[illegible]

Vins, Cognac, Liqueurs, Conserves, &c., &c.

300 fûts Eau-de-Vie 1865, 1860, 1858 et 1830, Otard, Dupuy & Co., Pinet, Castillon & Co., Cognac. J. Denis, Henry Mounié & Co.

[illegible]

Demande de Cuisinière.

ON demande une CUISINIÈRE, CHAMBRIÈRE et REPASSEUSE, pour un ménage de deux personnes. [illegible]

Société de Musique classique.

LA QUATRIÈME Récréation à grand orchestre sous la direction de M. G. Collignon, aura lieu au Théâtre National, DIMANCHE prochain, 26 novembre, à une heure précise.

Programme:

Symphonie [illegible]... Mendelssohn. Andante "La Surprise"... Haydn. "Oberon" ouverture... Weber.

AVIS—Les souscripteurs munis de leurs cartes [illegible].

[illegible]

Foire. Foire. Foire.

ORGANISÉE PAR LES DAMES.

[illegible]

REMARQUEZ VOTRE [illegible] BONNE.

[illegible] LES PRIX MODÉRÉS.

B. T. WALSHE,

[illegible]

CÉLÉBRATION DU VINGT-UNIÈME ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DES SCREWMEN.

SAMEDI, 25 DU COURANT,

étant le vingt-unième anniversaire de la Société de Bienfaisance des Screwmen, la grande parade annuelle aura lieu ce jour-là.

La procession se formera dans l'ordre suivant:

Grand Marshal—M. WILLIAM REDMOND. Aides—MM. Bernard Monaghan, John Grayer, John Ellwood, John Fitzgerald, James Cain, Peter Fitzpatrick, David Mutton, George Bentley.

Première division—Union Jack. Musiciens. Officiers de la Société. Comité de finances. Comité du Hall. Comité de secours. Comité d'arrangements. Bannière. Membres de la Société.

Deuxième division—Drapeau américain. Musiciens. Membres de la Société.

Troisième division—Drapeau américain. Musiciens. Membres de la Société.

Quatrième division—Drapeau américain. Musiciens. Membres de la Société.

—ROUTE—

La procession se formera à neuf heures précises du matin, dans la rue de la Douane, la tête s'appuyant à la rue Peters. Elle montera la rue Peters jusqu'à la rue du Canal, descendra le côté sud de la rue du Canal jusqu'à la rue des Remparts, montera le côté Nord de la rue du Canal jusqu'à la rue Royale qu'elle descendra jusqu'à la rue des Champs Elysées qu'elle descendra jusqu'à la rue Bourgogne, descendra la rue Bourgogne jusqu'à la rue St-Ferdinand qu'elle montera jusqu'à la rue Front Levée, montera la rue Front Levée jusqu'à la résidence de M. William Swan, au coin de la rue Marigny, où après s'être arrêtée pour prendre des rafraîchissements, elle montera la rue Front Levée jusqu'à la rue de l'Esplanade qu'elle descendra jusqu'à la rue de Chartres, montera la rue de Chartres jusqu'à la rue du Canal qu'elle descendra jusqu'à la rue Carondelet, montera la rue Carondelet jusqu'à la rue Julia qu'elle montera jusqu'à la rue des Magasins, montera la rue des Magasins jusqu'à la rue Première qu'elle montera, jusqu'à la rue Tchoupitoulas, descendra la rue Tchoupitoulas jusqu'à la résidence de M. DENIS McCARTHY, au coin de la rue Orange où, après s'être arrêtée pour prendre des rafraîchissements, elle descendra la rue Tchoupitoulas jusqu'à la rue St-Joseph qu'elle descendra jusqu'à la rue du Camp, descendra la rue du Camp, jusqu'à la rue du Canal, montera le côté Sud de la rue du Canal jusqu'à la rue Peters qu'elle descendra jusqu'à la rue de la Douane, descendra la rue de la Douane jusqu'à la salle de la Société où l'appel nominal se fera, après quoi la procession se dispersera.

Par ordre du du Grand Marshal, WILLIAM REDMOND.

Nouvelle Machine à Coudre PERFECTIONNEE —DE— SINGER, A L'USAGE DES FAMILLES.

Plus de 650,000 employées journellement.

La plus parfaite machine à l'usage des familles.

BUREAUX, Nos 7 et 9 de la rue du CAMP. WM. E. COOPER & CO.

Vins Rouges et Blancs.

VINS D'ESPAGNE.

13 pipes et 1/2 pipes VIN de Table, supérieur. 20 do. et 1/2 et 1/4 pipes VIN DOUX, sup. 10 barils VIN de GRENACHE, supérieur.

VINS DE BORDEAUX.

ORDINAIRES ET FINS.

500 caisses St Emilion, St Julien, Montferrand, Château de Cavalerie, Paylignac, Ch. Beauséjour, Léoville, Ch. Lagrange, Pichon Longueville, Ch. Latour, Ch. Margaux, Ch. Lafite, Ch. Vivienne, Ch. Clément, Ch. Rauzan. TOUS CRUS DES MEILLEURES MARQUES.

VINS DE BOURGOGNE.

Macon, Beaune, Chablis, Pomard, Chambertin, Clos de Vougeot.

A vendre par Bercier & Reine, 48, Vieille-Levée.

AUX CENT MILLE PALETOTS

Grande Vente de Marchandises Sauvées des derniers désastres Maritimes.

MICHEL LION, 197 & 199, Vieille-Levée, en face du marché à la viande.

PRÉVIENT le public que, ayant été à même de traiter avec plusieurs Compagnies d'assurances, elles lui ont cédé, à des conditions très avantageuses, un fort lot de marchandises [illegible] dans la cargaison des steamers échoués récemment. Il a acheté, pour la somme de $50,000 au comptant des marchandises qui peuvent être revendues au double, et qu'il [illegible] faire profiter sa nombreuse clientèle de ce bon marché. La vente commencera à partir du 1er octobre. Les marchandises dont il s'agit consistent en habillements confectionnés pour hommes et jeunes gens, [illegible].

Un fort lot de PARDESSUS pour tout âge.

Aussi—Un assortiment complet pour jeunes garçons, acquis, sans exagération, à 50 du prix qu'il faudrait les payer partout ailleurs. Grand assortiment de chapeaux d'hiver depuis 50 cents, chapeaux fins à des prix exceptionnels.

Linge de corps, chemises depuis 50 cents et au-dessus, valant le double; chaussettes, caleçons, etc., etc.

De plus une grande quantité de CHEMISES du Havre, imperméables, d'une qualité supérieure.

Quoique ces marchandises aient été achetées comme endommagées, elles ont été minutieusement examinées, et tout ce qui est mis en vente par les comptoirs est en excellent état et pleinement garanti sous ce rapport. Le public a en conséquence en venant visiter les marchandises en question. Personne ne voudra laisser échapper l'occasion de s'habiller à neuf et de se fournir de linge pour la moitié de la somme qu'il faudrait payer dans tout autre magasin.

Les marchands de la ville et de la campagne sont spécialement invités à venir vérifier ce qui est annoncé plus haut. MICHEL LION.

ALPHONSE BARNETT, Notaire Public.

annonce à ses amis et au public qu'il a transféré son bureau du No 22 de la rue Peters au No 11 du Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St Louis. Il sollicite leur patronage.

A. BARNETT.

Proposition d'Association.

UN homme d'affaires, bon comptable, parlant le français et l'anglais, et pouvant disposer d'un capital de 1000 à quinze mille piastres, désire entrer comme associé dans une maison de commerce déjà établie. Il donnera de son temps et fournira le capital sanitaire. S'adresser "Comptable" bureau de l'Abeille.

Etablissement à vendre.

UN CAFÉ ET SALON DE BIÈRE, avec restaurant et bonne pension, bien situé et faisant de bonnes affaires. Le propriétaire, devant quitter la ville, vendra tout son mobilier, ensemble [illegible]. S'adresser au magasin de liqueurs [illegible] rue Poydras.

Avis.

UNE BONNE CUISINIÈRE, blanche ou de couleur, mariée ou non, trouvera de l'emploi au No 111 Esplanade. Une ou deux chambres et une [illegible]. S'adresser tous les jours de 3 à 6 heures P. M.

CHANGEMENT DE LOCAL.

SAMUEL LOOKE.

Magasin de Quincaillerie et de Coutellerie.

Transféré des Nos 93 et 95, rue Peters au No 31 [illegible] et Poydras, [illegible].

[illegible] QUINCAILLERIE, COUTELLERIE ET FUSILS. [illegible] FUSILS, PIOCHES, TRAITS, [illegible] PETITS ARTICLES DE QUINCAILLERIE. [illegible]

V. BIRI,

[illegible] Rue de Chartres [illegible]

Voitures, berceaux, paniers à provision, paniers à ouvrages, chaises, paniers à linge. Importateur de paniers de fantaisie, etc.

Il vient de recevoir une grande facture de ces articles.

Cannel Anglais!!

[illegible] Du navire Chimo, de Liverpool. A vendre par F. R. A. DE VERGES, 94, rue Gravier, et 55, rue Dauphine.

Bois & Laine,

[illegible] Marchands de charbon Pittsburgh, anthracite et Cannel anglais. [illegible]

C. CAVAROC & SON,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,

Nos. 7 & 9, Passage de la Bourse.

LES SOUSSIGNÉS feront des avances libérales sur consignations à leurs amis de Bordeaux, du Hâvre, de Liverpool et de Londres.

C. CAVAROC & SON.

Vin Rouge en Barriques.

40 barriques	Côte de Claires.		
20 "	Côte de Bourg.		
20 "	Montferrand.		
[illegible]	Fronsac	F. S. No 15.	
[illegible]	Château Dillon		
[illegible]	Léoville		

En magasin et à vendre par C. CAVAROC & SON.

Vin Blanc en Barriques.

20 barriques	Château de Curson.
[illegible]	Entre deux mers.
15 barriques	Sauterne—F. S. No 12.

En magasin et à vendre par C. CAVAROC & SON.

Vin Blanc en Caisses.

50 caisses 12 bouteilles	Château de Curson.
[illegible]	Graves—F. S. No 12.
[illegible]	Sauterne
[illegible]	Barsac
[illegible]	Sauterne
[illegible]	Château Yquem
[illegible]	Latour Blanche

Vin Rouge en Caisses.

1000 caisses 12 bouteilles	Médoc.
[illegible]	Ste-Estèphe.
[illegible]	Léoville.
[illegible]	Château Larose—F. S. No 6.
[illegible]	Château Talbot—F. S. No 14.
[illegible]	Margaux
[illegible]	St-Julien
[illegible]	St-Estèphe
[illegible]	Château Lafite—F. S. No 6.
[illegible]	Margaux
[illegible]	Léoville
[illegible]	Château Léoville—F. S. No 2.
[illegible]	Château Margaux—F. S. No 8.
[illegible]	Château Larose—F. S. No 20.
[illegible]	Pontet-Canet
[illegible]	Château Margaux 1858
[illegible]	Lafite
[illegible]	Léoville

Vins Doux en Caisses.

15 caisses 12 bouteilles	Grenache—F. S. No 6.
[illegible]	Frontignan
[illegible]	ordinaire
[illegible]	Muscat de Lunel—F. S. No 8.

Vins Doux en Futailles.

[illegible] pipes	Porto—Extra fin.
[illegible]	ordinaire.
[illegible]	Sherry—Extra fin.
[illegible]	ordinaire.
[illegible]	Madère—Extra fin.
[illegible]	ordinaire.
[illegible]	Vins des Canaries.

Cordiaux.

60 caisses 12 bouteilles	Anisette Marie Brizard et Roger
[illegible]	Marasquin
[illegible]	Curaçao
[illegible]	"Crème de Vanille"
[illegible]	Cacao Vanille
[illegible]	Chartreuse
[illegible]	Eau de Noyau
[illegible]	Huile de Kirsch
[illegible]	vieux

Absinthe, Kirsch et Vermouth en caisses.

100 caisses 12 litres	Kirsch E. Pernod.
[illegible]	Absinthe
100 "	Vermouth Noilly Prat & Co.

Vins de Bourgogne en caisses.

25 caisses 12 litres	Chambertin.
[illegible]	Clos de Vougeot.
[illegible]	Romanée.
[illegible]	Nuits.
[illegible]	Pommard.

Spiritueux en futailles.

[illegible] pipes	Cognac Achille Petit 1850.
[illegible]	R. Delesanier.
[illegible]	J. H. Guerin 1815.
[illegible]	Cœq Père & Fils 1862.
[illegible]	Genièvre "Olive Tree"
[illegible]	"Anchor"
[illegible]	"Ste Croix"

Cognac en caisses.

100 caisses 12 bouteilles	Cognac Achille Petit 1850
[illegible]	Cœq Père & Fils 1862.
[illegible]	"ordinaire"

Champagnes en paniers et caisses.

[illegible] paniers	J. Bonnaillon & Co "Carte Blanche"
[illegible]	Clément Super.
[illegible]	L. Roederer "Carte Blanche"
[illegible]	Bug Clicquot
[illegible]	Mumm & Co.
[illegible]	Moet & Chandon.
[illegible]	Vve Clicquot.

Vinaigre de Vin blanc.

100 barils Vinaigre "Canet".

Divers. Divers.

[illegible] caisses 1/4 Sardines (diverses marques).

[illegible] pots de Moutarde vides.

[illegible] caisses Cornes à l'eau-de-vie.

[illegible] Huile d'Olive "extra fine".

[illegible] Flanelles françaises.

Lignes pour pêche, Fil à voile, Ligne à draguer, Fil à coudre, et &c. &c. &c.

Damejeannes vides.

[illegible] Damejeannes de 1 gallon.

[illegible]

Bouchons en balles.

[illegible]

Briques du Pays.

[illegible] milliers Briques [illegible] 1ère qualité.

En débarquement du navire Union, venant de Bordeaux.

[illegible] barriques Vin Rouge "Côte de Claires".

[illegible]

A livrer par le navire Formosa, attendu de Bordeaux.

[illegible] barils Vin Blanc, "Château de Curson".

[illegible] caisses 1/4 Sardines (diverses marques).

[illegible] barils Vinaigre de vin blanc "Canet".

A vendre par C. CAVAROC & SON, Nos 7 et 9 Passage de la Bourse.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS,

121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

NORMAN & REISS. Nos 121 et 123 de la Vieille-Levée.

ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT:

Du Candi en gros et en petits bâtons, Toute espèce de Candis à la crème, Toute espèce de Candis [illegible], Candis star, Candi amer, [illegible], Candi [illegible], Candi dur, Popping Kisses américains, Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, [illegible], Bonbons fins;

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX ornés et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que Boîtes de fantaisie, Cornets de toutes grandeurs, Feuilles de pâte de gomme, Feuilles d'or et argent, Toute espèce de fleurs, [illegible], Cornets d'abondance, [illegible], Papier dentelle, etc. Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

FIRE WORKS:

ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLIONS, FIRE CRACKERS.

PRIZE BOXES.

BON TON, SANTA CLAUS, NOVELTIES, CASH PRIZE BOX, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY.

A vendre par NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

La seule Fabrique de confiserie au Sud.

AVEC UNE USINE A VAPEUR.

LA PLUS ANCIENNE MAISON DE GROS A LA NLLE-ORLEANS.

H. CHAURANT & CO.

SUCCESSEURS DE J. TURPIN.

22 rue Vieille Levée.

OFFRENT aux prix les plus bas leur stock qu'ils renouvellent sans cesse, avec soins, de CANDIES EN GROS ET PETITS BATONS, en toutes sortes de formes et de parfums.

CANDIES A LA CRÈME, CANDIES AU NOUGAT, CANDIES CARAMELS, CANDIES NOUVEAUTÉS.

Ils appellent spécialement l'attention des acheteurs sur la perfection des articles suivants, qu'ils sont LES SEULS AU SUD A FABRIQUER A LA VAPEUR, [illegible] du pays:

BATONS et Pastilles de gomme, PECTORAUX et Pastilles de jujube, PASTILLES de guimauve à la fleur d'oranger, PRALINES ordinaires, Françaises et Duchesses, BONBONS fondants, tropi-parfume, MÉLANGES ORDINAIRES, FINS, SUPERFINS, DRAGÉES ORDINAIRES, DEMI FINES, FINES, SUPERFINES PAR EXCELLENCE, SPÉCIALITÉS DE FRUITS ET LÉGUMES A LA LIQUEUR.

"Un article supérieur que nous offrons à 40 pour cent au-dessous des prix connus jusqu'à ce jour. Nous défions toute concurrence."

CHOCOLATS en tous genres, de familles, double Vanille, à la livre. CACAO pour Caracas.

Arrivés des dernières nouveautés en LOZENGES, CŒURS, ZOUZOUS, &c. &c.

GINGER CAKES, GATEAUX SECS ET FANTAISIE, SIMPLES ET ORNÉS; PYRAMIDES, NOUGATS, MASSEPINS, &c.

IMPORTATION DIRECTE DE FRUITS à jus Français, de pastillages etc, en tout genres. Boîtes, sacs, Cornets et un assortiment nouveau de Cartonnages (bonbonnières) depuis les plus bas prix jusqu'au plus élevés.

Liqueur et Conserves de Fruits.

TOUTES SORTES DE FEUX D'ARTIFICES et pour fumistes.

Ils sont agents SPÉCIAUX pour la plus célèbre fabrique de [illegible] des Etats-Unis, H. P. Diehl, Esq.

Les membres ou qui tels que:

Fraises, Framboises, Groseilles, Grenadines, Ananas, Citrons, Fleurs d'Oranger, Mûres, Amande, Orgeat, Rose, Salsepareille, Gingembre, Vanille, Noyau et Naturel.

Leurs prix seront toujours les plus bas du marché et leurs produits de premier choix.

SURTOUT LEUR ATTENTION N'EST PAS DÉTOURNÉE DE LEUR SPÉCIALITÉ PAR LA FABRICATION D'ARTICLES ÉTRANGERS A LA CONFISERIE, AVANTAGE RÉEL A OFFRIR AU COMMERCE DE GROS.

H. CHAURANT & Co., 22 Vieille Levée, entre Conti et St. Louis.

P. MALLARD,

55 . . RUE ROYALE . . 55

P. MALLARD, arrivant d'Europe, vendra aux prix les plus réduits son beau stock, comprenant un très beau choix de MEUBLES de tout genre, dans le goût le plus nouveau, ainsi qu'un assortiment varié de PORCELAINES et CRISTAUX de fantaisie, de toute espèce.

GLACES françaises, médaillons de Venise, &c. BRONZES d'art, le choix le plus remarquable dans le pays.

PENDULES, STATUETTES, GROUPES, JARDINIÈRES, CACHE-POTS, &c.

RIDEAUX, un grand choix, bobinets brodés, guipures, nottingham, soieries de Lyon, de Smyrne et du Japon, cretonnes unies.

TAPIS de foyer, Stores, Chenilles, Nattes, &c.

Modes. Madame GOILARD,

97 rue Royale, entre Conti et St-Louis, 97

ANNONCE à sa clientèle qu'elle fera, LUNDI, 20 courant, l'ouverture de ses marchandises d'hiver, toutes choisies avec soin, telles que CHAPEAUX MODÈLES sortant des premières maisons de Paris: COIFFURES, RUBANS, DENTELLES, LINGERIE, CEINTURES, FLEURS, PLUMES, Articles de Fantaisie, etc.

Madame Goilard, ayant pour diriger ses ateliers, des personnes d'une habileté connue, est plus que jamais à même d'exécuter les ordres qui lui seront confiés pour Modes, Robes, Confections et Lingerie.

Fermé jusqu'à Samedi, 11 Novembre, ET ENSUITE Grande Ré-Ouverture.

Nous croyons que tout le monde doit se rappeler dans quelles conditions avantageuses pour le public la maison

C. LAZARD,

195 - - Rue Vieille-Levée - - 195

ENCOIGNURE STE ANNE.

A vendu son grand stock de Linge d'été. Maintenant, se trouvant dans la même position avec un grand assortiment de VÊTEMENTS D'HIVER, s'élevant à la somme de $275,000 [illegible] tous genres.

HABILLEMENTS POUR HOMMES ET ENFANTS.

CHAPEAUX, CASQUETTES, MALLES, &c., le tout devant être vendu à 25 pour cent au-dessous du prix coûtant afin de faire place à la nouvelle association qui se doit entrer en possession que quand tout le stock sera entièrement écoulé.

Les acheteurs pour le gros et le détail sont priés de venir en faire l'examen avant d'acheter ailleurs.

1.500 Pardessus depuis $2 75 et au-dessus.

Un grand assortiment de CHEMISES DE PEAU et CALEÇONS en Flanelle de Santé.

CHEMISES de Calicot, flanelle rouge et blanche.

CHEMISES blanches et en couleur.

CHEMISES de dessus laine, fantaisie.

JAQUETTES tricotées laine.

PALETOTS et Pantalons caoutchouc.

PARDESSUS et Pelisses imperméables.

Un grand assortiment de COUVERTURES blanches et couleur.

CHAUSSETTES en laine et en coton.

MALLES, Valises, Sacs de voyage, Parapluies en soie et en coton, Gants etc.

Au No 195, rue Vieille-Levée, Encoignure Ste. Anne.

CAZAUX & VERGNOLE,

IMPORTATEURS,

VINS, LIQUEURS, &c.,

—ET—

FABRICANTS DE SIROPS,

[illegible] Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 24 NOVEMBRE—CLASSE No 280

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
9	26	72	9	7	59	17	41	41	33	35	—	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie, HOWARD, SIMMONS & Co, Contracteurs.

Rue St. Charles, encoignure Union, Nlle Orléans. En témoignage, nous apposons notre signature, Nouvelle Orléans, Louisiane, ce 24 Novembre 1871. H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

Méfiez-vous des fausses Loteries.

LA FOIRE.

LES VOITURES ALLANT AUX FAIR GROUNDS.

AFIN de faciliter le mouvement des voitures aux Fair Grounds et pour éviter la confusion, l'ordre ci-après doit être observé.

Les voitures entreront par la porte du Chemin de Gentilly et tourneront à gauche par le Jardin, jusqu'aux salles d'Exposition, y débarqueront les visiteurs et se dirigeront vers la porte en face du STOCK FARM, traverseront le Track et le Parc sur le gazon en face de la Porte d'Entrée.

Les voitures s'en retourneront par la Porte Mystérieuse ou Gentilly.

On sera tenu de diriger les voitures dans une même direction autour du circuit, et il ne sera pas permis aux conducteurs de demeurer avec leurs voitures plus de temps qu'il s'en faudra pour faire descendre les personnes.

L. HOMES, Secrétaire.

LES [illegible]

Cinquième Grande [illegible] de l'Etat de la [illegible].

Offrent, comme [illegible], $250.

Qui seront décernés [illegible] compagnie qui fera le mieux l'exercice. Elle devra appartenir à l'un des régiments commandés par les colonels St GUIRES, OWENS, ou le major BRAUGHN. L'exercice aura lieu aux Fair Grounds, Nlle Orléans, le MERCREDI, 29 du courant. Les compagnies qui concourront devront payer un droit d'entrée. Elles obtiendront leurs billets d'entrée en s'adressant aux bureaux de l'Association, aux Fair Grounds.

On peut s'inscrire jusqu'au MARDI, 28 du courant, à 4 heures P. M.

Les juges seront des militaires nommés par le Comité des prix de l'Association.

L. HOMES, Secrétaire et Trésorier.

LES ASILES D'ORPHELINS.

Le Président et les Directeurs de l'Association de la Foire Industrielle et Agricole de la Louisiane invitent les Orphelins des différents Asiles de la ville à venir visiter la Foire, gratis, le MARDI, 28 du courant, accompagnés de leurs gardiens.

L. HOMES, Secrétaire et Trésorier.

$20,000 DE PRIME.

LA CINQUIÈME GRANDE FOIRE D'ETAT

—DE LA—

Société de la Foire Industrielle et Agricole

DE LA LOUISIANE

—aura lieu—

AUX FAIR GROUNDS

VILLE DE LA NLLE ORLEANS

—les—

1871.

Les déposants des diverses parties de l'Amérique sont invités à cette Foire. Les chemins de fer, les bateaux, et autres entreprises de transport, ainsi qu'il est dit aux pages [illegible] des catalogues des primes, transporteront les voyageurs (aller et retour) à moitié prix.

Les livres sont ouverts, au bureau de la Société, dans le Mechanics' Institute, pour l'entrée des Machines, Appareils, Marchandises, Bestiaux, Produits agricoles, Fruits, Végétaux, &c.

Pour plus amples détails consulter le Catalogue des Primes, qui sera adressé franco à toute personne qui en fera la demande.

LUTHER HOMES, Secrétaire et Trésorier.

MADEMOISELLE O. HIZAN,

SAGE-FEMME de première classe.

Reçue à la Faculté de Paris.

No 19 rue Toulouse.

Changement de Local.

THE METROPOLITAN LOAN, SAVINGS AND PLEDGE BANK—Banque de Prêts, d'Epargnes et de [illegible], transférée du No 5 de la rue St-Charles au No 14 de la rue du Camp, [illegible]. Elle est prête à recevoir des dépôts, escompter les meilleurs effets de commerce et faire des prêts à des conditions très avantageuses.

[illegible] VAN HORN, Caissier.

RESTAURANT DE L'ORIENT

15 . . Rue Dumaine . . 15

ENTRE CHARTRES ET LEVÉE.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il a fait la [illegible] de l'Orient. La cuisine y sera toujours des plus soignées, et rien ne sera épargné pour satisfaire ses nombreux clients. Prix très modérés.

JEAN BARBÉ.

Maison d'Accouchements.

MADAME R. BAUSSET, accoucheuse de la Faculté de Médecine de Paris et de la Nlle Orléans, informe sa clientèle et les familles des campagnes, qu'elle vient d'ouvrir une MAISON D'ACCOUCHEMENTS, rue Burgundy, entre St Pierre et Orléans (Congo Square). Consultations médicales gratuites. Le local est parfaitement situé, des appartements [illegible] de toutes sortes, d'une propreté bien que plus avantageux à désirer.

Mme R. BAUSSET.

YUT, SING & CO.,

Agents de Fook, Hing & Co. et de Tone, Wo & Co. de San Francisco,

IMPORTATEURS DIRECTS PAR LA VOIE DE SAN FRANCISCO

Thés de la Chine et du Japon, Soieries, Articles en Laque et Articles de Fantaisie.

MARCHANDS DE PROVISIONS,

40.........Rue Royale.........40

Nouvelle-Orléans, Lne.

Ils fournissent des Travailleurs Chinois.

A. DELPIT & CO.,

FABRICANTS DE TABAC,

13 et 15 . . . rue St-Louis . . . 13 et 15

DÉSIRANT réduire leur stock trop considérable, préviennent leurs clients et le public qu'ils vendront à une grande réduction à dater de ce jour. Les marchands feront bien de profiter de l'occasion toute exceptionnelle qui leur est offerte.

Changement de Local.

LA SEULE COMPAGNIE LOCALE.

LA Compagnie d'Assurance Equitable DE LA VIE, EN LOUISIANE. Siège à la Nlle-Orléans.

Les bureaux sont transférés à l'angle des rues Carondelet et Gravier.

Les polices sont émises dans toutes les formes approuvées.

Les taux sont aussi avantageux que ceux d'une Compagnie du pays.

Champagne Charles Fare.

100 CAISSES, de différentes qualités, en grandes et demi-bouteilles—

A vendre par EMILE CAZERES, Aux Nos [illegible] rue Peters.

Vin Sherry, Vin Sherry.

20 QUARTS BARRIQUES, QUALITÉ SUPÉRIEURE,

A vendre par EMILE CAZERES, Aux Nos [illegible] rue Peters.

Entrepôt de Tapis et de Toiles Cirées.

ELKIN & CO.,

168.........RUE DU CANAL.........168

REÇOIVENT, en ce moment, un assortiment élégant et varié de TAPIS VELOURS, BRUXELLES, TROIS PLIS ET INGRAINS, TOILES CIRÉES, STORES, RIDEAUX, ETC. NATTES de toutes qualités, ainsi qu'un assortiment complet d'articles de tapisserie, qu'ils offrent aux prix les plus réduits.

J. E. MERILH. P. CASAUBIEH.

J. E. MERILH & Co.,

179.........Rue Poydras.........179

MARCHANDS, EN GROS ET DÉTAIL, DE CUIRS ET CRÉPINS.

ONT constamment en magasin un fort stock de peaux de veaux françaises et allemandes; maroquin de Lorme & Cambon, passé à l'huile; veau ciré, dans blanc, peaux de chevreaux et peaux de moutons, satin, [illegible], satin français, élastique Terry et soie, galons, laçets, garnitures de souliers, etc.

COMBONS DE CUIVRES de la meilleure qualité, SOIE DE MACHINES, semelles à moulures, et autre espèce d'articles de cordonnier.

Les ordres de la campagne sont l'objet d'une attention particulière.

Banque d'Epargne de la Nouvelle-Orléans.

187.........CANAL.........187

(Incorporée le 15 mars 1855.)

—OFFICIERS:—

L. F. GENERES, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er Vice Président.
THOS. ALLEN CLARKE, 2d Vice-Président.
CHARLES J. LEEDS, 3me Vice Président.
SAM. JONES, Jr., Trésorier.

—Directeurs:—

Dr. W. Newton Mercer.

L. F. Générès,	David Urquhart,
George Jonas,	John G. Gaines,
Thos. A. Adams,	[illegible] Kohn,
Thos. Allen Clarke,	Christian Schneider,
Charles J. Leeds,	Samuel Jamison.

Intérêt [illegible] sur les dépôts.